

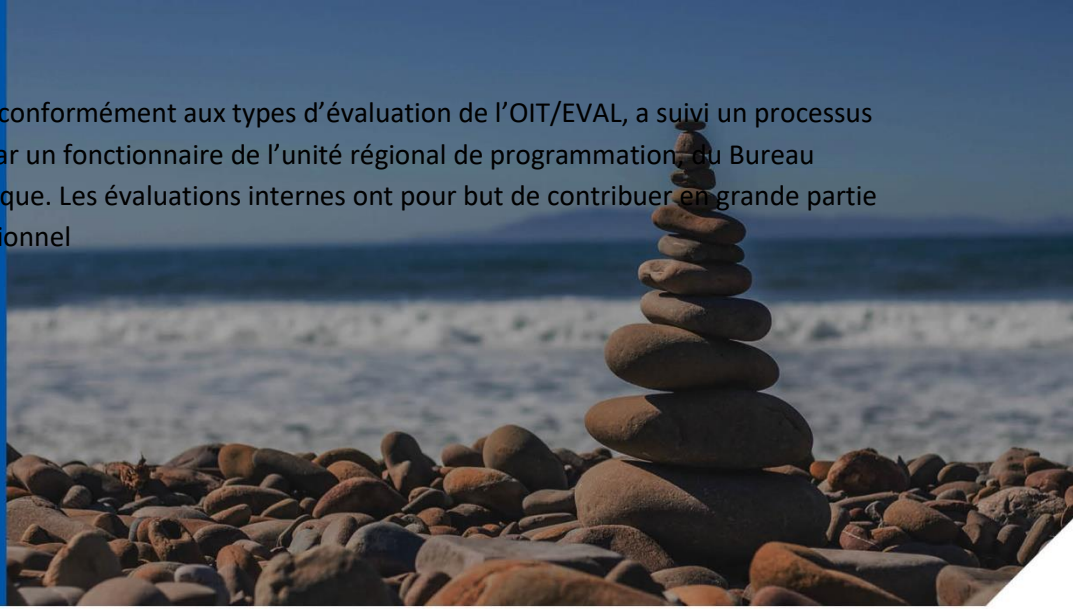


Cette "évaluation interne" conformément aux types d'évaluation de l'OIT/EVAL, a suivi un processus d'évaluation officiel géré par un fonctionnaire de l'unité régional de programmation, du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique. Les évaluations internes ont pour but de contribuer en grande partie à l'apprentissage organisationnel

► Bureau d'évaluation



i-eval Discovery



< Projet combattre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali >

INFORMATIONS RAPIDES

Pays: MALI

Date à laquelle l'évaluation a été complétée par l'évaluateur : Décembre 2023

Date à laquelle l'évaluation a été approuvée par EVAL: Cliquez ici pour entrer la date

Type d'évaluation: Project

Horaire d'évaluation: Final

Mode d'évaluation: Interne

Bureau administratif: Co- Abidjan

Bureau technique: FUNDAMENTALS

Gestion d'évaluation: Tiské COULIBALY

Nom(s) de l'évaluateur: DIALL Oumar GOURO

Code du project: MLI/19/01/USA

Donateur(s) & budget: Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) du Département d'Etat américain (USDOS), USD 1,875,282.

Mots clés: *Lutte contre l'esclavage et les discriminations fondées sur l'esclavage, sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, droits de l'Homme, Accès aux ressources économiques et à l'emploi pour les victimes, plaidoyer.*

Cette "évaluation interne" conformément aux types d'évaluation de l'OIT/EVAL, a suivi un processus d'évaluation officiel géré par un fonctionnaire de l'unité régional de programmation, du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique. Les évaluations internes ont pour but de contribuer en grande partie à l'apprentissage organisationnel

CONTEXTE

Résumé du but, de la logique et de la structure du projet

L'objectif global du projet est de contribuer aux efforts nationaux de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. Cet objectif global devra être atteint par le biais de trois principaux résultats intermédiaires (IO) avec les produits associés :

Résultat 1 : La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et aux besoins et priorités des victimes sont améliorées ;

Résultat 2 : L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe par les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru ;

Résultat 3 : Renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

La stratégie d'intervention du projet est basée sur deux approches : **une approche programmatique** avec un partenariat entre OIT, Anti-Slavery International et TEMEDT en actions viables et pratiques pour apporter des avantages immédiats, tangibles et mesurables aux victimes et contribuer à des réformes plus systémiques à plus long terme.

Une approche territoriale Avec TEMEDT le projet travaille dans le Nord du Mali (les localités d'Andaraboukane, de Gossi dans la région de Tombouctou, de Menaka et de Kayes). La logique d'intervention envisagée comporte trois volets i) la connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali ; ii) l'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires ; iii) renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre de la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

Situation actuelle du projet

(Informations clés pour le lecteur sur l'état actuel de l'exécution du projet et du contexte de projet.)

Le projet dans sa phase initiale devrait prendre fin en juillet 2023. Cependant, compte tenu du faible taux de consommation budgétaire du partenaire Anti-Slavery International ; et cela en raison de l'insécurité et des sanctions qui ont visé le Mali ; le projet a demandé et bénéficié d'une extension sans coût de 5 mois allant de juillet à décembre 2024.

Depuis le premier trimestre de l'année 2022, avec la recrudescence de l'insécurité, le contexte a été marqué par des déplacements des populations des petites villes et

	<p>campements vers les grands centres urbains chef- lieux de cercle. L'occupation des localités notamment de Ménaka et une partie de Gossi par les mouvements extrémistes violents a ralenti l'activité des partenaires qui pour la plupart orientent leurs actions vers les populations déplacées internes (PDI).</p> <p>Les différentes coordinations du Projet DRL/Mali sur le terrain maintiennent les activités de sensibilisation et communication sur les objectifs du projet à travers des actions de suivi rapproché des bénéficiaires.</p> <p>Par ailleurs, les équipes terrain poursuivent les actions d'information et de partage avec les autres acteurs humanitaires présents dans la zone, sur la nécessité d'appuyer les victimes de l'esclavage</p> <p>En dépit du contexte extrêmement difficile, les résultats atteints par le projet sont très satisfaisants. Au début, personne ne croyait à la possibilité de s'attaquer à la problématique d'esclavage et de faire bouger les lignes tant le problème est longtemps resté tabou. Globalement le projet a atteint voire dépassé les objectifs escomptés même si les acquis méritent d'être consolidés. Les résultats ont été rendus possibles grâce à l'implication de toutes les parties prenantes qui ont cru à cette action et se sont engagés dans calcul.</p>
But, destinataire et portée de l'évaluation	<p>Le projet vise à contribuer aux efforts nationaux de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali.</p> <p>Champ et portée de l'évaluation et portée de l'évaluation niveau national, Bamako régions de Kayes, Ménaka et les localités (Gossi, Anderaboukane).</p> <p>Destinataires de l'évaluation : Les partenaires de mise en œuvre (OIT/BIT, ASI, Temedt), les partenaires techniques locaux, et le donateur (USDOS-DRL).</p>
Méthodologie de l'évaluation	<p>Une approche méthodologique participative basée sur les techniques et méthodes de collecte quantitatives et qualitatives des données selon les étapes ci- après :</p> <ul style="list-style-type: none">- La revue de la documentation : Analyse des rapports et des différents documents pertinents relatifs à la mise en œuvre du projet.- L'élaboration et la validation des outils de collecte des données : au prime abord, une matrice d'évaluation a été élaborée et soumise pour validation.- Un atelier de présentation de résultats préliminaires : Une séance de travail avec les représentants des différents services parties prenantes et partenaires au projet. Les différentes observations et contributions issues de cet atelier ont été prises en compte.- Un rapport préliminaire consolidé et un rapport final- Le rapport a été élaboré selon les lignes directrices d'évaluation de l'OIT en reprenant les différentes questions d'évaluation de l'OCDE tels qu'inscrits dans les TdR.

Résultats principaux et Conclusions

Le Projet DRL Mali est en phase avec les textes et dispositions législatives et réglementaires internationales de lutte contre l'esclavage et les discriminations fondées sur l'esclavage.

Le projet s'aligne avec les cadres/instruments de lutte contre l'esclavage au niveau régional et international notamment Convention 29 sur le travail forcé protocole 29 de 2014 ratifiée par le Mali en 2016, Programme pays sur le travail décent, Convention internationale du 25 septembre, 1925 relative à l'abolition de l'esclavage sous toutes ses formes, Déclaration du Droit International Humanitaire, article 4, Constitution malienne du 22 juillet 2023 prise en compte de la répression contre l'esclavage.

La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali ainsi qu'aux besoins et priorités des victimes sont améliorées.

Le projet, à travers des actions d'information et sensibilisation avec divers canaux, a contribué à l'amélioration de la connaissance sur l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. L'étude réalisée et les différentes collaborations avec des acteurs nationaux et internationaux clés ont permis d'identifier les besoins et les priorités des victimes et de les adresser.

L'accès des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe, est accru.

Les activités économiques au bénéfice des victimes ont permis d'augmenter considérablement le revenu de la quasi-totalité des victimes et contribué à leur autonomisation. Le revenu moyen mensuel des bénéficiaires des activités économiques était de 3.278 FCFA avant le projet, il s'élève à 25.264 CFA après avoir reçu l'assistance économique du projet ; soit un accroissement de 671%. Les bénéficiaires de l'embouche ont rencontré des difficultés à cause des coûts élevés des soins vétérinaires dans les localités d'intervention du projet.

Les politiques, les lois et les mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage sont renforcés

Le projet a mis un accent particulier sur le volet juridique pour la prise en compte de la problématique de l'esclavage avec de nombreuses activités au niveau national : formation des magistrats, de la société civile, des médias, des para juristes etc. et un partenariat dynamique avec le ministère de la Justice et du Travail en vue de criminaliser la pratique de l'esclavage et le travail forcé.

L'efficacité des ressources utilisées

Pour une utilisation optimale des ressources, le projet a valorisé les expertises internes pour la réalisation de certaines activités afin de minimiser les coûts. En plus, la délocalisation de certaines activités, le partage des coûts de gestion avec d'autres

projets/départements et la synergie/complémentarité avec d'autres organisations sont des options choisies pour optimiser l'utilisation des ressources.

L'impact et à la durabilité du projet

Le projet par son approche participative et inclusive, le renforcement de capacités des institutions étatiques et non étatiques a balisé le terrain pour la durabilité des acquis. Des activités économiques financées au profit des victimes, les formations et sensibilisation ainsi que la mise en place des comités de pérennisation des acquis avec plan d'action/feuille de route dans les différentes localités d'intervention sont des facteurs militant en faveur de la pérennité.

Le Genre et la non-discrimination des victimes de l'esclavage est une des clés de succès du projet.

Le projet a pris en compte le genre dans la fourniture des services : les sensibilisations, les formations ainsi que les activités économiques ont ciblé des femmes et populations victimes de l'esclavage. Les données de suivi ainsi que les indicateurs clés du projet sont également désagrégées permettant de rendre en compte en tenant compte du genre.

RECOMMANDATIONS, LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES

Principales recommandations et suivi

- Les actions d'autonomisation des victimes doivent privilégier des soutiens aux groupements/associations autour d'activités génératrices de revenu conjointes. Cela renforcera ces victimes en les permettant aussi de s'engager dans la sensibilisation et le plaidoyer au niveau local en tant que groupe représentant ces populations.
- En raison des vulnérabilités des victimes, il est nécessaire d'augmenter le montant alloué pour les activités économiques afin de favoriser leur succès. Mettre en place un fonds de roulement permet également de protéger lesdites activités.
- Pour des projets similaires, dans le cadre de la prise en charge holistique des besoins des victimes, en coordination avec les acteurs humanitaires, faire du plaidoyer afin que la « victime de l'esclavage » soit considérée comme un critère de ciblage des ces organisations humanitaires.
- Les acquis du projet sont à consolider dans les zones d'intervention et les actions à étendre à des localités plus stables (comme Kayes) où les mêmes problématiques existent. Les actions à apporter doivent être holistiques (économique, sensibilisation, communication/plaidoyer etc.) Pour des résultats concrets et durables.
- Le constat est qu'il n'y a pas eu de plainte de victimes pendant la mise en œuvre du projet. Cela amène à questionner le mécanisme existant sur le terrain pour

enregistrer et remonter des plaintes. De tels mécanismes doivent répondre aux besoins des populations cibles et conçus avec ces populations. Dans des projets similaires, nous recommandons donc de consulter les différentes parties prenantes et les communautés bénéficiaires afin de mettre en place des mécanismes fonctionnels de plainte

- Dans une démarche de performance quant à la remontée des plaintes mais également de durabilité des actions, des projets similaires pourraient engager un partenariat stratégique avec la CNDH. Il s'agit d'un partenariat, au-delà de la co-organisation des ateliers et renforcements des capacités, qui pourrait améliorer l'assistance juridique aux victimes dans la durée.
- En plus de la coordination au niveau national, il est recommandé de mettre un accent particulier sur la coordination au niveau régional/local afin d'aller vers l'intégration des victimes bénéficiaires dans les programmes humanitaires. Cette coordination passera par la participation aux cadres de coordination existants dont les clusters. La synergie recherchée permettra d'amplifier les effets positifs pour les victimes de l'esclavage bénéficiaires du projet.

Principales leçons appprises et bonnes pratiques

Leçons apprises

- Dans des contextes de conflit en proie à la problématique de l'esclavage, les activités économiques, précédées de renforcement des capacités en gestion, sont une solution d'autonomisation envisageable. Malgré les défis contextuels, les activités économiques ont permis aux bénéficiaires de générer des revenus durant le projet.
- L'approche communautaire garantit le succès dans la lutte contre l'esclavage et les discriminations liées à l'esclavage. Dans un contexte d'insécurité, comme celui des régions au Centre et au Nord du Mali, caractérisé par l'absence (dans certaines localités) de services juridiques et de protection, la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage pourrait nuire aux victimes à assister si elle n'implique pas les communautés esclavagistes. Même « libérées » par le projet, ces victimes n'ayant accès à aucun service juridique ou de protection risquent d'être exposées aux représailles des maîtres. Le présent projet a su adopter une approche inclusive de l'ensemble des acteurs locaux.
- Certaines activités économiques traditionnelles pourraient être choisies par les victimes dans des contextes similaires à celui du projet. C'est le cas de l'embouche dans communautés agropasteurs. Ces activités pourraient s'avérer difficile à exercer et à faire rentabiliser. Il est nécessaire de faire une étude sur les

opportunités d'activités économiques afin d'orienter les bénéficiaires victimes. Or dans le présent projet ce sont les bénéficiaires qui ont directement choisis leurs activités économiques.

- Un projet de lutte contre l'esclavage et la discrimination basée sur l'esclavage est une opportunité pour exposer la problématique aux acteurs humanitaires intervenant dans les localités ciblées afin de prendre en compte les besoins holistiques des victimes (protection, santé, sécurité alimentaire etc.). Il constitue également une opportunité d'inclure le statut de victime d'esclavage dans les critères de sélection (de vulnérabilité) des dits acteurs.

Bonne pratique

- Dans un contexte d'insécurité, la lutte avec succès contre l'esclavage et les discriminations liées à l'esclavage doit adopter cette approche communautaire ; approche qui implique les communautés esclavagistes pour traiter les cas d'esclavage rapportés. Cette approche permet d'extirper les victimes du joug des maîtres définitivement. Sans l'implication de ces communautés (ayant une domination sur les victimes) et la gestion au cas par cas des cas rapportés, il est difficile d'obtenir une libération définitive des victimes.
- La mise en place des commissions communautaires de médiation et d'affranchissement est une stratégie de pérennisation des acquis du projet.
- La collaboration multi-acteurs et la synergie ont été des facteurs ayant significativement contribué au succès du projet.